

<http://ecoleetsociete.se-unesa.org/Reforme-lycee-GT-les-programmes-massivement-rejetes-par-le-CSE>



école & société

Réforme lycée GT : les programmes massivement rejetés par le CSE

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : jeudi 20 décembre 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le Conseil supérieur de l'Éducation a marqué un désaccord massif avec les nouveaux programmes du lycée et protesté contre les conditions imposées par un calendrier politique intenable.

Le SE-Unsa a dénoncé en ouverture du CSE la précipitation du ministère, les débats escamotés et l'impossibilité de fournir un travail de qualité sur les contenus de formation proposés aux lycéens dans le futur lycée. Le calendrier politique du ministre, soucieux de montrer qu'il agit à tout-va et qu'il va réussir à transformer le bac et le lycée là où d'autres se sont cassé les dents, prime sur le dialogue social et la co-construction avec les professionnels que sont les enseignants. Au final, aucun programme ne déclenche l'adhésion d'une communauté éducative inquiète quant à la mise en oeuvre de la réforme à la rentrée prochaine avec des moyens en baisse.

Les débats de fond n'ont pas pu être menés au CSE en l'absence du Conseil supérieur des Programmes. L'important pour le ministère, c'était de boucler en deux jours l'examen des 75 projets de programmes, il ne fallait donc pas perdre de temps à répondre aux questions de la communauté éducative. Le SE-Unsa a fait le choix de rester jusqu'au bout pour donner son avis sur tous les programmes, jugeant qu'il ne fallait pas désertier au moment d'aborder les programmes des disciplines scientifiques et de la voie technologique.

Nous avons demandé le retrait de l'ordre du jour de plusieurs programmes de la voie générale qui nous apparaissent comme particulièrement problématiques.

Il s'agit de trois programmes d'enseignements de spécialité :

- « mathématiques » en première, car il n'est pas conçu pour répondre aux besoins de tous les lycéens qui auront besoin de mathématiques, mais dont certains ne souhaitent pas en faire leur spécialité en terminale.
- « humanités, littérature et philosophie » dont les entrées à la fois chronologiques et thématiques ne fonctionnent pas dans un programme de culture générale qui n'identifie pas ce que les lycéens devront savoir faire.
- « Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques », qui sont déséquilibrés et ne présentent que très peu d'entrées « sciences politiques ».

Et de trois enseignements de tronc commun :

- l'« enseignement scientifique » dont nous souhaitons qu'il s'appuie davantage sur des thèmes en lien avec les objectifs du développement durable des Nations Unies.
- l'« EMC », programme irréaliste au vu du volume horaire.
- l'« enseignement de sciences numériques et technologie » de seconde qui devait être un enseignement technologique pour tous s'appuyant sur les spécialités technologiques enseignées dans le lycée, ce qui n'est au final pas le cas.

Bien que notre voeu ait été soutenu par une grande majorité du CSE, le ministère n'en a pas tenu compte, comme il n'a pas tenu compte de la plupart des amendements déposés par les organisations syndicales.

Les programmes de français, histoire-géographie et SES ont concentré les critiques au vu des parti-pris du CSP : entrées chronologiques prépondérantes pour les uns, segmentation disciplinaire renforcée et insistance sur la micro-économie pour le dernier, lourdeur généralisée et cours magistraux contraints en perspective pour tous.

Pour la voie générale, seuls les programmes de physique-chimie, sciences numériques et technologie de seconde, sciences de l'ingénieur et arts (option et spécialité) n'ont pas été rejetés par le CSE, mais avec une abstention importante.

Quant aux programmes des séries technologiques et aux options technologiques en seconde, ils ont moins fait débat sur le fond dans la mesure où la réforme conserve les séries et les principaux contenus des programmes.

Cependant, le SE-Unsa questionne l'intérêt d'adaptations de façade à la réforme du lycée pour les programmes de première et dénonce le statut d'option des enseignements technologiques en seconde, ce qui l'a conduit à s'abstenir

sur les projets de programmes de la voie technologique.

Au final, le processus d'élaboration des nouveaux programmes du lycée creuse le fossé entre un ministre tout en communication politique et les enseignants soucieux de proposer aux lycéens des contenus formateurs et motivants qui leur permettent de développer les compétences attendues dans le supérieur et leur compréhension du monde pour qu'ils puissent y être des citoyens actifs.